

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°12 • Novembre 2003

**Résistons ensemble c/o CiCP, 21<sup>er</sup>, rue Voltaire, 75011 Paris | Site : <http://www.resistons.lautre.net>  
Pour recevoir ce bulletin par internet, écrire à : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com)**

Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires.

## La "forteresse Europe" tue 2 fois...

...à ce jour, près de 4000 victimes ont été recensées par le réseau européen UNITED depuis 10 ans, noyées dans la Méditerranée ou dans le Pas-de-Calais, asphyxiées dans des containers, frigorifiées dans les trains d'atterrissage, déchiquetées dans les champs de mines de la frontière gréco-turque, abattues par des garde-frontières, étouffées lors des déportations, suicidées dans les camps de détention, exécutées après leur renvoi dans leur pays d'origine... Mais il y en a encore des immigrés qui passent, alors l'Europe renforce la chasse à l'homme... Gouvernements de gauche ou de droite, ils mettent tous dans le même chapeau, comme l'extrême droite: immigration, drogue et terrorisme.

Biométrie-identification au faciès, charters communs, agences de contrôle aux frontières, attaque de plus belle contre le droit d'asile, tribunaux "délocalisés" dans les aéroports, lois répressives ... Voici la nouvelle Europe. Quand les pays pauvres sont pillés, quand les dictatures sanglantes sont tenues à bout de bras par ces mêmes pays riches, par le FMI, comment ne pas être révolté de voir l'immigré désigné comme cible.

L'exploitation économique va de pair avec la répression mondialisée. Cette Europe tue deux fois... ici et là-bas. La victime immédiate c'est l'immigré, mais dès demain personne ne sera épargné... si l'on les laisse faire.

### > Des gardes à vue coûte que coûte

Alors que le salaire au mérite se dessine pour 2004, et dans un contexte de développement du tout sécuritaire, le chef de la police de l'Hérault (J. Guenot, Directeur Départemental de la Sécurité Publique) vient de publier une note interne le 21 octobre dernier exigeant un total de 20 gardes à vue par jour réparties dans les différents services de police. Ainsi, la BAC "doit (souligné dans la note) réaliser l'objectif minimum de six GAV journalière" (re-souligné).

Cette exigence n'est pas accidentelle, elle est le prolongement de cette "culture du résultat" (intéressement financier personnel des policiers dans les délits d'outrage et rébellion, pression du ministère de l'intérieur avec son tableau de déshonneur, future prime au mérite...) qui accompagne la politique liberticide du gouvernement. La garde à vue est un acte lourd de conséquence qui touche à la liberté individuelle. C'est de la prison policière. L'instauration de quotas nous promet sa multiplication pour des délits mineurs quitte à les provoquer pour faire du chiffre ? Lorsqu'un contrôle d'identité musclé peut aujourd'hui facilement déboucher sur un délit d'outrage et rébellion, le premier venu viendrait alors gonfler les résultats tant attendus ?

### > SUR LE VIF

#### Au tribunal de Melun...

...s'est tenu, le jeudi 23 octobre 2003, le procès du Mouvement de l'Immigration et des Banlieues (MIB), de l'association Bouge Qui Bouge et de l'Association Dammarie-Melun représentées par Tarek Kawthari, Mogded Bounabi, Abdelkader Berrichi. Le procès est intenté suite à une plainte de Sarkozy lui-même en diffamation pour la diffusion d'un tract intitulé "La BAC tue encore, la justice couvre toujours". Le tract faisait référence au décès de Mohammed Berrichi au cours d'une intervention de la BAC, le 23 mai 2002. Dans une atmosphère de solidarité, une soixantaine de personnes était présente, jeunes et plus vieux, venant du coin, de Paris, d'autres banlieues. La justice était visiblement embarrassée par la plainte de Sarkozy. Le procureur a demandé 500 € d'amende pour chacun des accusés. L'avocate, dans une plaidoirie très fouillée a demandé la relaxe, deux des trois accusés se sont défendus eux-mêmes. Tarek du MIB, notamment a dénoncé le mécanisme de la justice à deux vitesses et a qualifié l'affaire de procès politique. Il a aussi rappelé pourquoi ce tract a été rédigé : "On s'est réuni en se disant: soit on agit politiquement et avec responsabilité, soit on laisse faire les jeunes et il y aura 150 voitures brûlées"... Pour montrer leur solidarité, une vingtaine de personnes présentes a signé une attestation, remise au tribunal, dans laquelle elles se déclarent collectivement auteurs du tract incriminé, en tant que militant ou sympathisant du MIB. Le jugement sera rendu le 17 novembre.

## > Tour de passe-passe de Sarkozy

Enfin, sous la pression des protestations multiples, Sarkozy a laissé tomber l'article 14bis, qui frappait de la double peine les sans-papiers qui travaillaient. Mais c'est pour faire passer au Sénat, un nouvel article, le 6 bis, qui permet à la Préfecture de Police de supprimer la carte de séjour des étrangers en cas de sanctions, donc les expulser. C'est la police qui se transforme désormais en tribunal, la présomption d'innocence ne joue pas pour les étrangers ! Voici l'Etat de droit à la sauce Chirac-Raffarin-Sarkozy.

## > CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### Pris pour cible par un gendarme...

Tout le chargeur du fusil y est passé. Dimanche 19 octobre, lors d'un contrôle de gendarmerie, une 205 se range sur le bas-côté. Après avoir relevé l'identité et pratiqué un test d'alcoolémie, par manque de place pour manœuvrer le conducteur se rend en première vers l'autre côté de la chaussée. C'est à ce moment que les coups de feu sont partis. "On s'est fait tirer comme des lapins". Le conducteur s'en sort bien mais un passager, Ramzi, à l'œil gauche blessé par des éclats de verre, son ami Nadjib, 22 ans, est maintenu dans le coma à l'hôpital de Toulouse une balle derrière l'oreille. Le gendarme assure n'avoir tiré que pour empêcher le véhicule de fuir. Mais l'identité est déjà relevée, et puis, rien sur le bas de caisse, en direction des pneus. "Des tirs à hauteur d'homme visiblement destinés à faire le plus de mal possible" remarquera l'avocat.

Depuis une manifestation organisée le 25 octobre, par la famille et les amis de Nadjib, s'est déroulée sans heurts malgré la volonté du maire de l'interdire.

### Roissy est-il devenu un cimetière pour sans papiers ?

Le 9 octobre au soir un vol Air France quitte Brazzaville pour Paris. À son bord un passager clandestin s'est glissé dans un train d'atterrissage. Signalé dès le départ, le pilote n'est informé qu'à 1h20 après le décollage. Le vol se poursuit malgré tout. Comment se fait-il qu'il soit prévenu si tard ? Comment se fait-il que l'avion ne se soit pas posé alors ? Car, quoi qu'en dise Air France, personne ne peut affirmer à quel moment exactement est mort cet homme. Est-ce le pilote ou la compagnie comme le prétend des sources internes (*Libération* du 25/10/03) qui a pris la décision de poursuivre le vol durant près de 7h ? Non-assistance à personne en danger ou crime raciste ?

### Prisons pour mineurs

Le lundi 29 septembre, une quarantaine de personnes du Collectif Rhône-Alpes contre l'Enfermement se sont rassemblés devant le Centre Educatif Fermé de Valence pour protester contre l'enfermement des mineurs. Ce rassemblement se passe sous les yeux des jeunes enfermés et de leurs éducateurs. Après le départ des manifestants, les flics arrivent... ces derniers portent alors plainte pour insultes et jets de marrons. Pris dans une procédure de comparaison à délai rapproché, leur procès se déroulera le 12 novembre 2003 (à huis clos, puisqu'il s'agit d'enfants)

Soutient, pétition, infos : Le Collectif Solidarité Prisonniers C/O Le Laboratoire 8, place Saint Jean - 26000 VALENCE solidarite@no-log.org

## > AGIR Appel pour le procès de Medhi et Tewfik



Du collectif de soutien Droit, justice et citoyenneté de Pantin. (extraits)  
Le 24 juillet 2002, à la cité des Pommiers (Pantin), suite à un contrôle d'identité, une policière a été grièvement blessée. Plusieurs jeunes ont été incarcérés. Médias et politiques se sont emparés de cette affaire en la présentant comme une nouvelle preuve de la "sauvagerie" des "jeunes de banlieues". La vérité est pourtant tout autre. Un jeune de 15 ans, d'allure particulièrement chétive, a été interpellé extrêmement brutalement. Un autre jeune s'est inquiété de son sort, et a reçu immédiatement un coup de tonfa d'un des policiers. Une bagarre s'en est suivie. La policière a reçu un coup très violent sur la figure : on ignore encore d'où il est parti. Les jeunes ont toujours nié avoir blessé la policière et aucune preuve de leur culpabilité n'a été apportée. Un syndicat de policier est allé jusqu'à réclamer 10 ans de prison, contre deux jeunes qui se sont tout simplement indignés de la brutalité d'un contrôle de police.

Le collectif appelle à soutenir dans le calme et la dignité Medhi et Tewfik à l'audience le 10 novembre 2003 13h au tribunal d'instance de Bobigny (13° chambre)

### La Rumeur en procès

Dans le cadre de la promotion de l'album "l'ombre sur la mesure", le groupe La Rumeur a rédigé et fait paraître un magazine gratuit. Le Ministère de l'Intérieur porte plainte pour "diffamation publique envers la police nationale" à propos de l'article pourtant très pertinent intitulé "Insécurité sous la plume d'un barbare". Le "crime" consiste à dénoncer : les discriminations subies par les habitants des quartiers populaires, les homicides commis par la police contre les jeunes issus de l'immigration et l'impunité dont bénéficient les policiers responsables de ces homicides.

Pour soutenir le groupe (pétition) et pour plus d'information : hamelarumeur@aol.com ou La Rumeur BP 105 - 78312 Maurepas cedex.

### Manifestation contre l'offensive sécuritaire et la société carcérale Paris

RDV samedi 15/11/2003 20h - Place Denfert-Rochereau (après la manif du FSE)

Forum Social Européen :

**Le Comité pour les droits, la justice et les libertés** de Saint-Denis (93), créé après des violences policières, organise, en lien avec le forum social local, une rencontre "spectacle". RDV au chapiteau Place du 8 Mai à St Denis, mercredi 12/11/03 à 21H30.

### Lyon - Un mois anti-autoritaire contre les violences d'Etat

Infos : La Gryffe - Tel : 04.78.61.02.25 / La Plume Noire - Tel : 04.72.00.94.10

Une semaine contre toutes les prisons Infos: persee@no-log.org / 04 72 85 90 56 avant la manifestation contre les morts suspectes en détention lundi 08/12/03 à 18 H, organisée par l'AFLIDD, devant les prisons St Paul-St Joseph.

**Fumel.** Le 19/11/03 à 14h, le délibéré sera rendu au TGI d'AGEN au procès des militants qui mirent définitivement fin à une pollution engendrée depuis 17 ans par l'incinérateur.



## > Nouveau !!!!

<http://resistons.lautre.net/>

Enfin, consultez le site Internet du réseau RESISTONS ENSEMBLE : vous y trouverez tous les numéros du petit journal, des nouvelles des mobilisations, des archives, les fiches juridiques, vous pouvez vous inscrire sur les deux listes de diffusion...